



Rapport annuel 2024

www.agora-romandie.ch

Avenue Jordils 5
Case Postale 1080
1001 Lausanne
021/614.04.77

Rapport rédigé en octobre 2025

Par l'équipe d'AGORA

Mot du directeur

S'il fallait un mot pour résumer l'année 2024, ça pourrait être celui de « convulsions ». En effet, si nous commençons par la prendre du point de vue météorologique, il faut noter des conditions fortement changeantes et allant surtout d'une extrême à l'autre. Ainsi, alors que l'hiver a été particulièrement doux, le retour du printemps a été marqué par de fortes précipitations et surtout un retour du froid. L'impact de la neige et des inondations sur les cultures a été important, alors que l'été a été chaud et marqué par certains événements pluvieux marquants. Ceci s'est notamment répercuté sur les céréales, plus faible récolte de blé depuis 25 ans, ainsi que d'autres grandes cultures, comme les pommes de terre touchées par le mildiou.

S'il est évident qu'une année particulière ne peut permettre de tirer des conclusions générales, ces soubresauts allant d'un extrême à l'autre correspondent aux prévisions à long terme liées aux changements climatiques. En plus d'amener de l'incertitude et de la variabilité, ceux-ci diminuent la barrière naturelle des Alpes face à l'arrivée de nouvelles maladies et de ravageurs exotiques. Ainsi, l'arrivée de la langue bleue en 2024 n'est malheureusement qu'un épisode parmi d'autres. Dans ce cadre-là, il est essentiel de pouvoir bénéficier d'une recherche et d'une vulgarisation agricoles indigènes à la pointe. De même, l'homologation de nouveaux produits phytosanitaires et le développement de nouvelles techniques de production sont indispensables. Enfin, certains instruments permettant d'amortir ces chocs et l'instabilité sont sur la table et commencent à être mis en œuvre rapidement (assurance récolte, réserve climatique, transparence du marché, etc.).

En matière de politique agricole, l'année 2024 a aussi débuté par de grandes manifestations paysannes à travers toute l'Europe. Le mouvement a également raisonné en Suisse et, bien qu'indépendant des organisations agricoles établies, a permis de mettre en lumière les revendications répétées depuis des années par la défense professionnelle : simplification de la politique agricole, amélioration des prix à la production, valorisation du travail des familles paysannes. L'automne a quant à lui été rythmé par la votation contre l'initiative biodiversité, heureusement refusée par deux tiers des votants et l'immense majorité des cantons.

Une année aussi variée et mouvementée que 2024 montre l'importance d'une défense professionnelle représentative, forte et unie ainsi que l'utilité d'une structure fédératrice comme AGORA à l'échelle romande. A ce titre-là, c'est avec fierté mais également émotion que je termine mes seize années au sein de la faïtière agricole romande et lui souhaite bon vent pour la suite.



AgorA

Activités

Défense et promotion professionnelle

Coordination romande

Coordination des prises de position sur les projets législatifs en consultation (convention Chambres)

Initiation et mise en oeuvre de projets romands ou nationaux

Contacts auprès des autorités politiques, des administrations fédérales et cantonales et des organisations économiques

Représentation de l'agriculture romande auprès d'organisations et instances romandes et nationales

Formation professionnelle

Au niveau romand

Organisation des examens de brevet et maîtrise pour agriculteurs, arboriculteurs, cavistes, paysannes, maraîchers et viticulteurs

Coordination de la formation initiale et supérieure et collaboration avec les centres de formation agricole

Secrétariats au niveau romand :

- des directions d'examens romandes pour les brevets et maîtrises
- de la commission de pédagogie
- de la conférence des directeurs des écoles des métiers de la terre et de la nature
- de la commission de formation professionnelle initiale agricole
- de la commission des cours interentreprises pour les branches spéciales de l'agriculture

Au niveau suisse

Présidence de l'organisation du Monde du Travail AgriAliForm

Secrétariat romand d'AgriAliForm (traductions et administration)

Coordination nationale de la formation initiale (CFC) pour viticulteurs et cavistes

AgorA

Activités

Secrétariats d'organisations et mandats

Groupement pour la
Production Intégrée dans
l'Ouest de la Suisse
(PIOCH)

Fédération des
pépiniéristes-viticulteurs
suisse (PVS)

VITIPANT

AGRIVIVA

regio.garantie Romandie

Convention avec USP

Tenue de comptabilités
pour tiers (AGIR, ASSAF,
Swiss Beef Romandie,
Suisseporcs Romandie)

Traduction pour tiers

Secrétariat et
comptabilité AMASR et
AIASR

Antenne romande de
fondssuisse

Secrétariat et
comptabilité de l'AMTRA

Relations publiques

Collaboration dans l'organisation et la
coordination du Brunch à la ferme du
1er août et de la journée nationale des
portes ouvertes à la ferme avec l'USP
et AGIR

Diffusion du message "Paysannes et
paysans suisses, pour vous"

Gestion en collaboration avec
Prométerre de la plateforme
agriculture-durable.ch

Publication dans la presse agricole et
non agricole

Coordination d'actions de relations
publiques



Secrétariats d'organisations et mandats

fondssuisse
Antenne romande pour la fondation de secours pour dommages non assurables
<https://www.fondssuisse.ch/fr/fondssuisse>

regio.garantie Romandie
Association de promotion pour les produits labellisés regio.garantie dans les cantons romands ainsi que le Jura bernois.
<https://regiogarantieromandie.ch/>



AGRIVIVA
Association de promotion de stage pratique pour favoriser la découverte des jeunes du milieu rural et de l'agriculture
<https://www.agriviva.ch/fr/>

PVS
Fédération des pépiniéristes-viticulteurs suisses (jusqu'au 31.03.2024)



PIOCH
Groupement pour la Production Intrégrée dans l'Ouest de la Suisse

AGIR (direction ad interim + comptabilité)
Agence d'information agricole romande
<https://www.agirinfo.com/>





AgorA

Activités



Secrétariat et comptabilité

AIASR

Association des ingénieurs agronomes de
la Suisse romande

AMTRA

Association pour la mise en valeur des travaux
de la recherche agronomique (jusqu'au
31.12.2024)



AMASR

Association des maîtres agriculteurs de la
Suisse romande



Tenue de la comptabilité pour tiers

Suisseporcs Romandie

Association des élevages de porcs en romandie
<https://www.saugut.swiss/fr-ch/Bienvenue>

Swiss Beef Romandie

Association des producteurs de viande
bovine de qualité en romandie
<https://www.swissbeef.ch/>



c/o AGORA, Jordils 5, CP 128
1000 Lausanne 6

ASSAF

Association suisse pour un secteur
agroalimentaire fort
<https://www.assaf-suisse.ch/>

Association suisse
pour un secteur agroalimentaire fort



AGORA – Activités

Organes d'Agora

Assemblée des délégués

Organisée dans le cadre de la traditionnelle journée des 3A avec l'AGRI et AGIR, l'assemblée des délégués 2024 s'est déroulée le 12 avril dans les nouveaux locaux de l'association de promotion du Grand Chasseral à Sonceboz-Sombeval (BE). Organisée par AGORA, il s'agissait de la dernière assemblée des délégués du président Bernard Leuenberger. Outre les élections statutaires, cette assemblée a permis de modifier les statuts d'AGORA afin d'adapter la composition du comité qui compte dorénavant 19 membres.

En plus des réélections, plusieurs nouveaux membres ont été élus au comité. Il s'agit des représentants des chambres cantonales suivants : Martin Kohli, Daniela Alleman-Gerber, Héloïse Candolfi et Vincent Maudonnet, de Françoise Jacquat (ARPP) et Edwige Steulet (CPR) ainsi que de Damien Rey (représentant des jeunes agriculteurs). Christophe Longchamp reprend la présidence d'AGORA. Stéphane Rosselet occupe la 1^{ère} vice-présidence et Vincent Maudonnet la 2^{ème} vice-présidence.

Comité

En 2024, le comité s'est réuni 6 fois. Voici les principaux thèmes abordés :

Pour le fonctionnement interne, le comité a :

- Préparé l'assemblée des délégués, soit :
 - Validé les comptes 2023 et le budget 2024
 - Approuvé le rapport annuel 2023 et le programme d'activité 2024
 - Préparé modification des statuts d'AGORA
 - Préparé le renouvellement statutaire du comité
- Élu Maryline Linder au bureau Agora
- Fixé le calendrier 2025
- Approuvé la nouvelle composition des commissions internes
- Élu les représentants d'AGORA aux organes de l'USP

En matière de politique agricole, différents sujets ont été traités, notamment :

- La révolte agricole
- La votation sur l'initiative biodiversité
- La future PA2030+
- Les problèmes liés à la présence du loup
- La mise en œuvre des trajectoires de réduction des risques liés à l'utilisation de produits phytosanitaires ainsi que des pertes d'éléments fertilisants
- L'homologation des produits phytosanitaires
- Les nouvelles techniques de sélection
- La révision de la loi sur l'aménagement du territoire

En matière de technique et de communication agricole, les principaux sujets ont été :

- Les conséquences et le suivi des dégâts liés aux intempéries du printemps
- La participation agricole au sein de la plateforme AgrolImpact
- Le rapprochement entre AGIR, l'Agri et Campagnes.com

En matière de formation agricole, le comité a notamment discuté de :

- La mise en place du nouveau permis de traiter dès 2026
- L'évolution des structures de l'OrTra AgriAliForm
- Le développement des formations supérieures suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle formation initiale dès 2026

COMITÉ D'AGORA (ÉTAT AU 31.12.2024)

MEMBRE	ADRESSE	ENTRÉE
M. LONGCHAMP CHRISTOPHE	PRÉSIDENT, PROMÉTERRE	2023
M. ROSSELET STÉPHANE	1 ^{ER} VICE-PRÉSIDENT, CNAV	2016
M. MAUDONNET VINCENT	2 ^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT, AGRIFRIBOURG	2024
MME LINDER MARYLINE	MEMBRE DU BUREAU, AMASR	2022
MME ALLEMANN-GERBER DANIELA	CAJB	2024
MME BIDAUX PATRICIA	AGRIGENÈVE	2023
MME CANDOLFI HÉLOÏSE	AGRIGENÈVE	2024
M. DORSAZ PIERRE	CVA	2020
M. FALLEY PIERRE-YVES	CVA	2006
M. HUGUELIT YANN	CNAV	2016
MME JACQUAT FRANÇOISE	ARPP	2024
M. KOHLI MARTIN	CAJB	2024
M. MENETREY FRÉDÉRIC	AGRIFRIBOURG	2010
M. MONIN FRANÇOIS	AGRIJURA	2020
M. PAPE NICOLAS	AGRIJURA	2018
M. PIDOUX MARTIN	PROMÉTERRE	2016
M. REY DAMIEN	JEUNES AGRICULTEURS	2024
M. SCHMOUTZ JEAN-MARCEL	ASS	2020
MME STEULET EDWIGE	CPR	2024
INVITÉS CHEFS DE SERVICE DE L'AGRICULTURE		
M. BRAND FRÉDÉRIC	VAUD	
M. DAYER GÉRALD	VALAIS	
MME DEGEN NADINE	FRIBOURG	
M. RÖSTI JOHANNES	NEUCHÂTEL	
MME HEMMELER MAÏGA VALENTINA	GENÈVE	
M. LACHAT JEAN-PAUL	JURA	
INVITÉS USP :		
M. DARBELLAY MICHEL	USP	
M. EGGER FRANCIS	USP	

Conférence des directeurs des chambres d'agriculture romandes

La Conférence des directeurs des chambres d'agriculture romandes s'est réunie à 5 reprises en 2024 dont la traditionnelle rencontre décentralisée de deux jours. Celle-ci s'est tenue les 12 et 13 juin à Lucens (VD). En plus de la préparation de dossiers en vue du comité, ces rencontres sont l'occasion de recevoir un certain nombre d'invités externes :

- M. Truffer Alexandre, Prométerre
- M. Flückiger Stefan, Marchés équitables Suisse
- Mme Gilliand Floriane, Marchés équitables Suisse
- M. Ruetschi David, ASSAF
- Mme Leuba Guyliane, Prométerre
- Mme Burrus Inès, Burrus Développement
- Mme Jarabo Aude, AgrolImpact
- M. Bovy Pablo, AgrolImpact
- M. Imboden Serge, HES-SO VS
- M. Chevalley Sylvain, Marché Paysan

Bureau

Le bureau du comité est composé du président Christophe Longchamp, des deux vice-présidents Stéphane Rosselet et Vincent Maudonnet et d'une représentante de la formation professionnelle, Maryline Linder. En plus des activités habituelles liées à la fixation des salaires et taux d'activités du personnel, il s'est également penché sur les fins de mandats de PVS et de l'AMTRA ainsi que l'emménagement des collaborateurs d'AGIR dans les bureaux d'AGORA début 2025.

Secrétariat

Le secrétariat a vécu la fin du mandat de la PVS ainsi que les liquidations de *VITIPLANT* puis de l'AMTRA. Ces changements ont conduit à la fin des contrats de Mmes Nora Viret, Marinette Badoux et Edmée Rembault ainsi que de M. Nicolas Messieux. Il y a aussi eu le départ à la retraite de Mme Magali Briod et la démission de Mme Elodie Baudin. Enfin, le secrétariat a accueilli Mme Lucille Gallifa pour reprendre le poste de gérante de la formation professionnelle agricole.

Suite à ces départs, les locaux ont été repensés afin d'accueillir le personnel d'AGIR dès décembre 2024 en vue d'un déménagement effectif en janvier 2025.

SECRETARIAT D'AGORA

MME BADOUX MARINETTE, SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE (50%) (JUSQU'EN OCTOBRE)
M. BARDET LOÏC, DIRECTEUR (80%)
MME BAUDIN FREYMOND ELODIE, SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE (40%) (JUSQU'EN DÉCEMBRE)
MME BRIOD MAGALI, RESPONSABLE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE (60%) (JUSQU'EN DÉCEMBRE)
MME CHEVALLEY LINE, SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE (60%)
MME CROPT ALEXANDRA, ADJOINTE DE DIRECTION (60%)
MME DAUPHIN CHRISTELLE, COMPTABLE (50%)
MME GALLIFA LUCILLE, RESPONSABLE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE (60%) (DEPUIS LE 1^{ER} AOÛT)
MME GOMEZ AMANDINE, SECRÉTAIRE (60%)
MME MARTINI FRANCESCA, RESPONSABLE RGR (80%)
MME REMBAULT EDMÉE, RESPONSABLE AMTRA (60%) (JUSQU'EN DÉCEMBRE)
MME THERAULAZ CARINE, RESPONSABLE FORMATION PROF. CULTURES SPÉCIALES (70%)
MME VIRET NORA, RESPONSABLE MULTIPLICATION DU MATÉRIEL VITICOLE (30%) (JUSQU'EN MARS)

Séminaire des membres

Le 4 mars, un nouveau séminaire des membres a été organisé à La Suite à Payerne. Différentes thématiques ont été abordées à cette occasion, notamment les différentes révisions en cours de la formation professionnelle, la votation à venir contre l'initiative biodiversité et la présentation du sondage réalisé par l'USP auprès de la base agricole concernant ses attentes au sujet de la future PA2030+. Plus de quarante représentants des organisations et organes d'AGORA étaient présents à cette occasion.

ORGANISATIONS MEMBRES D'AGORA (ÉTAT AU 31.12.2024)

ORGANISATIONS	SIÈGE ET ADRESSE POUR LA CORRESPONDANCE	PRÉSIDENT
AGRIFRIBOURG	RTE DE CHANTEMERLE 41 1763 GRANGES-PACCOT	M. ADRIAN BRÜGGER
AGRIGENÈVE	RUE DES SABLÈRES 15 1242 SATIGNY	MME PATRICIA BIDAUX
AGRIJURA	RUE ST-MAURICE 17 CASE POSTALE 122 2852 COURTÉTELLE	M. NICOLAS PAPE
ASSOCIATION DES INGENIEURS AGRONOMES DE LA SUISSE ROMANDE	AV. JORDILS 1 CASE POSTALE 1080 1001 LAUSANNE	M. LOÏC BARDET
ASSOCIATION DES MAITRES AGRICULTEURS DE LA SUISSE ROMANDE	AV. DES JORDILS 1 CASE POSTALE 1080 1001 LAUSANNE	M. FABRICE NAGEL
ASSOCIATION DES MAÎTRES-ARBORICULTEURS DE SUISSE ROMANDE	M. EMMANUEL CHASSOT CP 10 1964 CONTHEY	M. EMMANUEL CHASSOT
ASSOCIATION DES MARCHES PAYSANS	AVENUE DES JORDILS 1 CASE POSTALE 1080 1001 LAUSANNE	M. SYLVAIN CHEVALLEY M. NICOLAS PRADERVAND
ASSOCIATION ROMANDE DES PAYSANNES PROFESSIONNELLES	MME CHRISTINE PIAZZA-MONTANDON CRÊT-À-BLANC 4 2105 TRAVERS	MME FRANÇOIS JACQUAT
ASSOCIATION SUISSE ROMANDE DES MAITRES PROFESSIONNELS DE LA VIGNE ET DU VIN	MME MARJORIE BONVIN CH. DE VERS-POUSAZ 18 1860 AIGLE	M. SÉBASTIEN SCHWARZ
BIO SUISSE – ANTENNE ROMANDE	AVENUE DES JORDILS 1 CP 1080 1001 LAUSANNE	M. URS BRANDLI
CHAMBRE D'AGRICULTURE DU JURA BERNOIS	BEAU-SITE 9 2732 LOVERESSE	M. MARTIN KOHLI
CHAMBRE NEUCHATELOISE D'AGRICULTURE ET DE VITICULTURE	SITE DE CERNIER RTE DE L'AURORE 4 2053 CERNIER	M. STÉPHANE ROSSELET
CHAMBRE VALAISANNE D'AGRICULTURE	MAISON DU PAYSAN CASE POSTALE 96 1964 CONTHEY	M. WILLY GIROUD
COORDINATION DES PAYSANNES ROMANDES	MME MIREILLE DUCRET ROUTE DU MOLARD 14 1024 ECUBLENS	MME MIREILLE DUCRET

PROLAIT	RTE DE LAUSANNE 23 1400 YVERDON-LES-BAINS	M. MARC BENOIT
PROMETERRE	AV. DES JORDILS 1 CASE POSTALE 1080 1001 LAUSANNE	M. CLAUDE BAEHLER
SOCIETE COOPERATIVE DES SELECTIONNEURS	CHEMIN DU MARTINET 2A CASE POSTALE 258 1510 MOUDON	M. PASCAL SAVARY
SOCIETE ROMANDE D'APICULTURE	MME AUDE STEINER LES BRUSSATTES 1 2904 BRESSAUCOURT	M. FRANCIS SAUCY
SWISS BEEF ROMANDIE	AV. DES JORDILS 1 CASE POSTALE 1080 1001 LAUSANNE	M. JOACHIM VEZ

Défense professionnelle

Politique agricole

Après l'adoption fin 2022 du mini-paquet reprenant les éléments non contestés de la PA 2022+, une fenêtre d'opportunité s'est ouverte pour venir proactivement auprès de l'OFAG avec des propositions. Dans ce cadre-là, deux ateliers modérés par Agridea ont été organisés dans le cadre de la Conférence des directeurs en fin d'année 2023. Les résultats ont ensuite été discutés au sein du comité d'AGORA début 2024. Les principaux éléments ont été transmis à l'USP pour être intégrés au document stratégique de la faîtière nationale concernant la PA 2030. Ils ont aussi servi de base de discussion lors de la rencontre organisée le 3 mai avec Christian Hofer. A cette occasion, plus de 200 représentants des organisations membres d'AGORA et de la base agricole romande ont pu échanger durant plusieurs heures avec le directeur de l'OFAG et plusieurs de ses collaborateurs. Bien qu'il ne soit bien évidemment pas possible d'être d'accord sur tout, l'échange a été apprécié par tous les participants et l'OFAG souhaite poursuivre ces rencontres à l'avenir.

Révolte agricole

A travers toute l'Europe, des mouvements agricoles se sont mis en marche pour protester contre différents éléments, en particulier des revenus sectoriels trop faibles et des normes de production trop strictes. Si des réalités différentes sont à noter dans chaque pays, le besoin de reconnaissance de la profession et le fossé ville-campagne semblent des points communs. En début d'année, notre pays a aussi connu de telles manifestations pacifistes. AGORA et l'USP ont alors initié une pétition à destination de la Confédération et de la grande distribution. Celle-ci, revendiquait une meilleure prise en compte des prestations de l'agriculture, des prix couvrant les coûts de production, une simplification administrative ainsi que l'abandon des économies prévues dans le budget agricole. Elle a été signée en quelques jours par 65'000 personnes et a été remise le 12 février au conseiller fédéral Guy Parmelin ainsi qu'aux directions de Migros, Coop, Aldi et Lidl.



Initiative biodiversité

Après une année « de répit » en 2023, l'agriculture a été une fois encore au front durant l'été 2024 pour combattre l'initiative biodiversité des milieux écologiques. Ce texte, qui visait à restreindre très fortement les activités humaines sur au moins 30% du territoire suisse, aurait entraîné des conséquences très néfastes sur la production indigène. Les agriculteurs suisses ne se sont d'ailleurs pas trompés et ont, une fois de plus, été les représentants professionnels qui se sont le plus mouillés contre ce texte. Cet engagement des familles paysannes



helvétiques est à saluer et a permis d'obtenir un clair rejet du texte le 22 septembre, par plus de 63% du peuple et la plupart des cantons. Une certaine lassitude se fait cependant sentir et les autres milieux professionnels feraient bien de ne pas systématiquement se cacher derrière l'agriculture, sinon un de ces textes extrêmes risque bien d'être une fois accepté.

Commissions – défense professionnelle

Commission romande des Jeunes Agriculteurs

Durant l'année 2024, la Commission romande des Jeunes Agriculteurs est parvenue à motiver des représentants de tous les cantons à la rejoindre et elle est maintenant au complet. Robin Philiponna a été élu président et Valère Chapis vice-président. La commission s'est penchée sur différents sujets d'actualités. Elle a pris position sur le train d'ordonnance 2024. Elle a débattu notamment de la révolte agricole, du rapport stratégique de l'USP sur la PA 2030, de la révision de la LAT2 et de la révision de la formation supérieure. Elle a proposé des interventions pour la campagne de l'Initiative biodiversité. En 2025, la Commission s'intéressera, entre autres, à la révision de la formation supérieure, ainsi qu'à la digitalisation dans l'agriculture.

COMMISSION ROMANDE DES JEUNES AGRICULTEURS (ÉTAT AU 31.12.2024)

MME MOTTIEZ STEPHANIE	VALAIS
M. MOTTIEZ CEDRIC	VALAIS
M. MATTHEY AUBIN	VAUD
M. TOMBEZ ANTHONY	VAUD
MME GROSSNIKLAUS TESSA	BERNE
M. REICHENBACH QUENTIN	BERNE
M. PATERNIERI MARCO	FRIBOURG
M. PHILIPONA ROBIN (PRESIDENT)	FRIBOURG
MME GALLAY OCEANE	GENEVE
MME GRAF LARA	GENEVE
M. CHAPUIS VALERE	JURA
M. VON DANIKEN CHRISTOPHE	JURA
M. LEUBA KILLIAN	NEUCHATEL
M. SCHWAB COLIN	NEUCHATEL

Communication

Communication de base



L'année 2024 a été marquée par un changement de responsable au sein de la communication de base. Oliver Wehrli remplace Mirjam Hofstetter, qui a quitté l'USP pour de nouveaux défis professionnels. Le brunch du 1er août a été un grand succès et a bénéficié d'une forte participation. Les autres points forts de l'année étaient dans la campagne d'affichage et la présence de « Paysannes & paysans suisses » à la BEA et à l'OLMA. Au cours du second semestre, l'accent a

été mis sur l'analyse et l'adaptation des processus afin de permettre un travail de communication efficace et stratégique. Certes les projets « Infos sur le champ » et « Portes ouvertes à la ferme » se sont terminés en 2024 mais de nouveaux projets verront le jour en 2025. Il est notamment prévu de relancer le site web, de développer une nouvelle campagne principale et d'introduire une plateforme de tickets pour le 1er août. En outre, le concept de foire sera revu.

Brunch du 1er août

La mission d'Agora est d'assurer la coordination romande, d'effectuer les différentes traductions, de soutenir les responsables cantonaux en faisant le lien avec les médias en Suisse romande et de participer à la communication. Une fois encore, la population a pu compter sur les paysannes et les paysans suisses pour le traditionnel brunch à la ferme du 1^{er} août qui fêtait sa 32^e édition. A cette occasion, différents conseillers fédéraux ont pris part à des Brunch.



En Suisse romande, Madame Elisabeth Baume-Schneider s'est rendue au Brunch organisé par la Maison des Résistants à Saint-Pierre-de-Clages. Beat Jans a de son côté été dans le canton de Berne sur l'exploitation Schüpberg.

Quelque 281 exploitations, dont 53 en Suisse romande, proposaient un brunch à la ferme en cette journée du 1^{er} août.

Un accent particulier a été mis sur la publicité en ligne autour des différents centres d'exploitation (Facebook et Instagram) mais également sur les écrans et site internet des CFF. Suisse Tourisme a également partagé l'évènement. Permettre à la population helvétique de découvrir l'agriculture suisse dans une ambiance conviviale ne serait toutefois pas possible sans l'engagement des familles paysannes concernées. Il s'agit donc ici de les remercier.

Swiss-Expo

Après 4 années d'absence liées notamment au Covid et à ses conséquences, Swiss-Expo a pu célébrer sa 25^{ème} édition en janvier 2024 à Palexpo. A cette occasion, AgriGenève, Prométerre, AGORA, l'Agri et AGIR étaient présentes sur un stand commun

AGROVINA

Foire professionnelle bisannuelle pour les cultures spéciales, AGROVINA s'est déroulée en janvier 2024 à Martigny. Comme c'est le cas depuis plusieurs éditions, AGORA y était présente avec un stand en commun avec les écoles de Châteauneuf et d'Agrilogie Marcelin et le soutien des organisations professionnelles nationales des cultures spéciales. Cette présence permet d'échanger avec les candidats, potentiels ou inscrits, aux différentes formations mais également, de manière générale, de discuter des préoccupations et des attentes du secteur.

Gouvernance de la communication agricole romande

Suite à la décision du comité d'AGIR en 2023 de confier la direction ad intérim à AGORA, différents scénarios ont été étudiés durant l'année 2024 concernant l'avenir de l'agence d'information agricole romande :

1. Statu quo : maintien d'une agence romande avec structure propre
2. Mandat à AGORA : AGIR subsiste en tant qu'association mais confie un mandat de gestion complet à AGORA pour son secrétariat
3. Création d'une agence d'information et de communication agricole nationale : fusion d'AGIR et du LID
4. Création d'une plateforme médiatique agricole romande : fusion d'AGIR, de l'Agri et de la filiale de communication de Prométerre
5. Création d'une agence de communication agricole romande : fusion d'AGIR et de la communication de Prométerre

Les forces et les faiblesses de ces cinq scénarios ont été analysées et présentées en septembre 2024 aux comités d'AGORA, d'AGIR, de l'Agri et de Prométerre qui ont tous demandé d'approfondir le scénario 4, soit la création d'une nouvelle structure à l'échelle romande. Un groupe de travail regroupant les présidents et directeurs des trois institutions amenées à éventuellement fusionner a travaillé sur ce projet durant la fin de l'année 2024 en vue d'une présentation au personnel et aux membres début 2025.

Formation

Formation professionnelle initiale

Révision de la formation professionnelle initiale

Dans le cadre du processus de révision de la formation professionnelle initiale, le début de l'année 2024 a été marqué par la consultation externe pilotée par le SEFRI. Celle-ci n'a pas fait ressortir de remise en cause fondamentale de la révision en cours et a, au contraire, permis de confirmer les grandes orientations posées durant les années précédentes, soit une réduction du nombre de formations CFC à quatre : agriculteurs, viticulteurs, arboriculteurs et maraîchers. Pour rappel, les deux premières professions connaîtront une évolution importante avec l'introduction d'orientations en troisième année et la possibilité de faire une seconde orientation dans le cadre d'une quatrième année facultative.

Suite à cette consultation externe, quelques ateliers et séances ont été organisés pour intégrer certains retours mais surtout préparer la mise en œuvre de la réforme. L'entrée en vigueur des ordonnances est envisagée durant le second semestre 2025, pour une mise en œuvre dès l'été 2026. Différents dossiers importants liés à cette révision des CFC entrent dorénavant dans une phase décisive : révision des structures de l'OrTra (celles-ci étant liées aux CFC actuels), évolution du fonds national de financement de la formation professionnelle agricole, rédaction des nouveaux moyens d'enseignement. Par ailleurs, sur la base des nouveaux CFC, l'OrTra AgriAliForm s'est penchée en 2024 sur les adaptations nécessaires à la formation AFP qui entrera en vigueur en 2027 afin que toutes les nouvelles procédures de qualification se déroulent en même temps, soit en 2029.

Autres formations

La formation, dite OPD, qui permet de percevoir les paiements directs en l'absence de formation reconnue repose sur un règlement commun de la LDK et de l'OrTra AgriAliForm. Au niveau romand, la formation est gérée par la commission de formation professionnelle d'AGOR et les cours sont dispensés par Agrilogie. 33 des 39 candidats de la session 2023-24 ont obtenu l'attestation (25 en option élevage et 8 en option viticulture). Dans le cadre du cours OPD, AGORA organise l'examen qui permet d'obtenir le permis de traiter. Ainsi, en 2023, 47 personnes l'ont obtenu (36 cours OPD et 11 hors cours OPD).

Commission de la formation professionnelle agricole

Outre la révision de la formation professionnelle initiale sur laquelle nous reviendrons plus loin dans ce rapport, la commission de formation professionnelle agricole a discuté des affaires courantes, notamment la digitalisation de la procédure de qualification et l'actualisation des recommandations salariales. Par ailleurs, deux séances de coordination AGORA-USP ont eu lieu, elles ont réuni les délégations des deux commissions pour traiter de thématiques communes comme les recommandations salariales et pour aborder les points de divergences liées à la révision.

COMMISSION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE (ÉTAT AU 31.12.2024)

M. GAILLARD RAPHAËL, **PRÉSIDENT**, EAV, 1950 CHÂTEAUNEUF-SION
M. MAURON ERIC, **VICE-PRÉSIDENT**, 1782 AUTAFOND
M. BALMER LUC, 2042 VALANGIN
M. BATARDON CHRISTOPHE, 1286 SORAL
M. MONNEY LAURENT, GRANGENEUVE, 1725 POSIEUX
M. MIEVILLE MARC, CFPNE LULLIER, 1254 LULLIER
M. ODIET PIERRE-ANDRÉ, FRI, 2852 COURTÉTELLE
MME. REY NATHALIE, AGRIOLOGIE, 1510 MOUDON
M. ROTEN VINCENT, 1965 SAVIÈSE
M. SAUCY NOËL, 2802 DEVELIER
M. VON DAENIKEN CHRISTOPHE, COJA, 2824 VICQUES
MME GALLIFA LUCILLE, **SECRÉTAIRE**, AGORA, 1001 LAUSANNE
M. BARDET LOÏC, **INVITÉ**, AGORA, 1001 LAUSANNE
M. BERSSET FLORIAN, **INVITÉ**, SEFRI, 3003 BERNE
MME FRAGNIERE EMILIE, **INVITÉE**, CNAV, 2053 CERNIER
MME OULEVAY SABRINA, **INVITÉE**, UNITÉ DE SURVEILLANCE DE L'APPRENTISSAGE, 1510 MOUDON
MME SIEGHART PETRA, **INVITÉE**, AGRIALIFORM, 5201 BROUGG

Commission romande des cours interentreprises (CIE) pour les branches spéciales de l'agriculture

La Commission romande des cours interentreprises pour les branches spéciales de l'agriculture coordonne la répartition et l'organisation des cours interentreprises en Suisse romande pour les professions d'arboriculteur, viticulteur, maraîcher et caviste. La commission s'est réunie à deux reprises. En 2024, un moniteur CI actif pour la profession des maraîchers a rejoint la commission. Celle-ci s'est tenue informée des travaux de révision de la formation professionnelle initiale, notamment concernant une plateforme commune pour la gestion des CI. Le calendrier des cours interentreprise a également été continuellement adapté. Dans le cadre de la rencontre entre les formateurs CIE vaudois et valaisans, une journée de formation continue a été organisée.

Si la majorité de l'organisation des cours interentreprises est en main des écoles et des chambres d'agriculture, la commission a organisé en 2024 plusieurs sessions du CIE débouchant sur l'obtention du permis de cariste. Ce cours est sous-traité à des entreprises spécialisées et reconnues par la SUVA (Neuwerth Logistics SA à Ardon (VS) et Meyrin (GE) et José Pasquier Sàrl qui dispense ses cours à Cernier (NE)). La commission a également organisé deux journées de CIE spécifiques pour les maraîchers (« hygiène et assurance qualité » en collaboration avec la Maison Pfirter et « pépinière et jeunes plants » en collaboration avec Agroscope à Conthey (VS)). Cette dernière journée aura lieu en mars 2025.

Commission romande des cours interentreprises pour les branches spéciales de l'agriculture (état au 31.12.2024)

M. BARDET LOÏC, **PRÉSIDENT**, AGORA, 1001 LAUSANNE
M. AMAUDRUZ CÉDRIC, 1052 LE MONT-SUR-LAUSANNE
MME BRODARD MARILYN, UMS, 3001 BERNE
M. CHASSOT EMMANUEL, 1964 CONTHEY
M. DELALOYE JEAN-GABRIEL, 1957 ARDON
M. FAVRE JONATHAN, 1955 CHAMOSON
M. FALLEY PIERRE-YVES, CVA, 1964 CHÂTEAUNEUF-CONTHEY
M. FISCHER ALEXANDRE, 1169 YENS
M. GONIN SERGE, CFPNE, 1254 JUSSY

MME GRIMM STÉPHANIE, PROMÉTERRE, 1510 MOUDON
MME MADDALENA LISA, FUS, 6302 ZOUG
M. POTTU YVES, AGRICULTURE MARCELIN, 1110 MORGES
MME PRAZ CORALINE, EAV, 1951 SION
MME THERAULAZ CARINE, **SECRÉTAIRE**, FORM. PROF. VITICOLE FSV. C/O AGORA, 1001 LAUSANNE

Formation professionnelle supérieure

Pour rappel, la formation professionnelle supérieure est rattachée à l'OrTra AgriAliForm, plus précisément à sa commission AQ qui gère celle-ci de manière homogène à l'échelle du pays. Elle le fait en collaboration avec les directions d'examens et les comités techniques des différentes professions selon la répartition des responsabilités suivantes :

- La commission AQ valide les admissions, nomme les experts aux examens finaux, ratifie les résultats, représente l'OrTra auprès du SEFRI et règle les questions financières.
- Les directions d'examens assument la surveillance des examens de modules, engagent les experts à ces examens et organisent les examens finaux sur mandat de la commission AQ. Elles sont les interlocutrices directes des candidats.
- Les comités techniques, composés de représentants des directions d'examens, d'enseignants et d'experts, rédigent les questions d'examen et les schémas de correction, ils procèdent à l'actualisation des descriptifs de modules et préavisent les demandes de reconnaissance d'autres formations.
- AGORA gère trois directions d'examens en charge de la formation supérieure des agriculteurs/trices, paysannes et des cultures spéciales (arboriculteurs/trices, cavistes, maraîchers/ères et viticulteurs/trices). Une collaboration est mise en place au niveau romand pour utiliser les synergies.
- Le 21 mars, les secrétariats et les responsables des écoles des différentes professions couvertes par AGORA se sont réunis pour définir l'offre modulaire de la session suivante. Après le lancement des inscriptions en ligne pour les examens en 2023, l'offre est dorénavant bien établie. La grande majorité des candidats ont choisi cette option pour s'inscrire aux examens de la session 2024-25.
- La remise des diplômes pour l'ensemble de la Suisse romande s'est déroulée le 29 novembre à Siviriez et a réuni plus de 250 personnes. Elle était organisée par un comité ad hoc composé de représentants de l'AMASR, l'AMAR, l'ARPP et l'ARSMPVV. Comme les maraîchers romands n'ont pas d'association de maîtres, la fédération vaudoise des producteurs de légumes (fvpl) a pris part au comité d'organisation afin de représenter le métier de maraîcher.
- Un projet de promotion des brevets et maîtrises a été lancé, en collaboration avec les associations de maîtres et les écoles, afin d'inciter les jeunes à entreprendre un brevet et une maîtrise. Cette opération de promotion s'est déroulée pour la première fois en 2024 à Agrovina, sous forme d'une table ronde avec des jeunes professionnels de Suisse romande. Nous étions également présents le 6 octobre au salon des métiers à Beaulieu pour la Journée de la Formation professionnelle supérieure.
- Enfin, l'année 2024 a été marquée par différents travaux en vue du lancement de la révision de la formation professionnelle supérieure afin de correspondre aux mieux au nouveau CFC dès 2029. Le groupe de projet responsable de mener la révision a été constitué début 2024. Les discussions lors du premier atelier au printemps ont montré la nécessité d'une analyse du champ professionnel. Cette analyse a été menée au moyen d'une enquête largement diffusée afin de bien définir la future structure de la formation professionnelle supérieure. La formation révisée entrera en vigueur en 2029.

***DIRECTION ROMANDE DES EXAMENS PROFESSIONNELS D'AGRICULTEUR ET DES EXAMENS
PROFESSIONNELS SUPÉRIEURS D'AGRICULTEUR ET DE PAYSANNE (ÉTAT AU 31.12.2024)***

M. BISE PHILIPPE, **PRÉSIDENT**, 1489 MURIST
M. GALLANDAT THIERRY, **VICE-PRÉSIDENT**, AGRIOLOGIE GRANGE-VERNEY, 1510 MOUDON
M. AESCHLIMANN GILLES, CNAV, 2053 CERNIER
M. BONVIN GRÉGOIRE, EAV, 1950 CHÂTEAUNEUF-SION
M. CORNAMUSAZ ALAIN, 1552 TREY
MME DUMAUTHIOZ YAÉL, 1304 SENARCLENS
M. EGGER PHILIPPE, 1473 CHAVORNAY
M. KLOPFENSTEIN PHILÉMON, 2606 CORGÉMONT
M. ODIET PIERRE-ANDRÉ, FRI, 2852 COURTÉTELLE
M. HAYOZ PATRICK, GRANGENEUVE, 1725 POSIEUX
MME GALLIFA LUCILLE, **SECRÉTAIRE**, AGORA, 1001 LAUSANNE
MME SIEGHART PETRA, **INVITÉE**, AGRIALIFORM, 5201 BROUGG

***DIRECTION ROMANDE DES EXAMENS PROFESSIONNELS ET PROFESSIONNELS SUPÉRIEURS POUR LES
BRANCHES SPÉCIALES DE L'AGRICULTURE (ÉTAT AU 31.12.2024)***

M. FOURNIER JULIEN, **PRÉSIDENT**, 1922 SALVAN
MME BONVIN MARJORIE, **VICE-PRÉSIDENTE**, 1860 AIGLE
M. GONIN SERGE, CFPNE, 1254 JUSSY
M. GUYOT CHRISTIAN, CHANGINS, 1260 NYON
M. HAUTIER SERGE, CHANGINS, 1260 NYON
MME KÖNIG SIMONE, UMS, 3007 BERNE
M. LEYAT CÉDRIC, 3972 MIÈGE
M. MONNARD ROMAIN, 1185 MONT-SUR-ROLLE
M. MONNIER ABRAHAM, EAV, 1950 CHÂTEAUNEUF-SION
M. PASCHE SÉBASTIEN, 1410 THIERRENS
M. POTTU YVES, AGRIOLOGIE MARCELIN, 1110 MORGES
M. PRADERVAND NICOLAS, 1274 SIGNY
MME PRAZ CORALINE, EAV, 1950 CHÂTEAUNEUF-SION
M. RUGGLI DOMINIQUE, IAG, 1725 POSIEUX
M. SORDET FABIEN, 1184 LUINS
MME THERAULAZ CARINE, **SECRÉTAIRE**, AGORA, 1001 LAUSANNE
MME KIENER ROSMARIE, SEFRI, 3003 BERNE (**INVITÉE**)
M. SIEGHART PETRA, AGRIALIFORM, 5201 BROUGG (**INVITÉE**)

DIRECTION ROMANDE DES EXAMENS PROFESSIONNELS DE PAYSANNE (ÉTAT AU 31.12.2024)

MME GUIGNARD AURÉLIE, **PRÉSIDENTE**, 1424 CHAMPAGNE
MME DUMAUTHIOZ YAÉL, **VICE-PRÉSIDENTE**, 1304 SENARCLENS
MME CHARRIERE MARILYNE, 1611 LE CRÊT-PRÈS-SEMSALES
M. HAYOZ PATRICK, GRANGENEUVE, 1725 POSIEUX
M. ODIET PIERRE-ANDRÉ, FRI, 2852 COURTÉTELLE
MME PRAZ CORALINE, EAV, 1950 CHÂTEAUNEUF-SION
MME TANNER BARBARA, 2826 CORBAN
MME DAUPHIN CHRISTELLE, **SECRÉTAIRE**, AGORA, 1001 LAUSANNE

Autres organes liés à AGORA

Conférence des directeurs des écoles des métiers de la terre et de la nature

La Conférence des directeurs des écoles des métiers de la terre et de la nature regroupe les directeurs des centres de formation de la Suisse romande et du Tessin pour les métiers de l'agriculture, de l'arboriculture, du cheval, de l'horticulture, de la culture maraîchère et de la vitiviniculture. Elle associe à ses travaux les directions de Changins et de Zollikofen. Elle s'est réunie à deux occasions en 2024 et a notamment traité de la révision de la formation initiale et supérieure horticole et agricole. Elle a été informée sur la coordination des cours bio en Suisse romande et sur le projet Movetia sur l'entrepreneuriat agricole en Suisse et en Afrique.

CONFÉRENCE DES DIRECTEURS DES ÉCOLES DES MÉTIERS DE LA TERRE ET DE LA NATURE DE SUISSE ROMANDE (ÉTAT AU 31.12.2024)

M. JAN MARC-HENRI, **PRÉSIDENT**, CEPM, 1110 MORGES
M. GAILLARD RAPHAËL, **VICE-PRÉSIDENT**, EAV, 1950 CHÂTEAUNEUF-SION
M. SCHMID MARC, CHANGINS, 1260 NYON
M. GIRARDIN OLIVIER, FRI, 2852 COURTÉTELLE
M. LEBEDEFF JEAN, CFPNE, 1254 JUSSY
M. UNGER CHRISTOPHE, AGRIOLOGIE, 1510 MOUDON
M. BOURGEOIS LUETHY NANCY, HAFL, 3052 ZOLLIKOFEN
M. POLI MAURO, CENTRO PROFESSIONALE DEL VERDE, 6877 COLDRERIO
M. STETTLER ANDRÉ, GRANGENEUVE, 1725 POSIEUX
MME GALLIFA LUCILLE, **SECRÉTAIRE**, AGORA, 1001 LAUSANNE
M. BARDET LOÏC, **INVITÉ**, AGORA, 1001 LAUSANNE
M. BERSET FLORIAN, **INVITÉ**, SEFRI, 3003 BERNE

Commission romande de pédagogie (CRP)

La Commission romande de pédagogie choisit chaque année une thématique et met un programme d'une journée à disposition des écoles. Pour l'année 2024, elle a retenu la thématique « Intégration de l'intelligence artificielle, outils et limites ? ».

Commission romande de pédagogie (état au 31.12.2024)

M. FREITAS EMMANUEL, **PRÉSIDENT**, CFPN PÔLE TERRE ET NATURE, 2053 CERNIER
MME DOUW MARLIES, AGRIOLOGIE GRANGE-VERNEY, 1510 MOUDON
M. KNOBEL BEAT, FRI, 2852 COURTÉTELLE
M. SAUTHIER MATHIAS, EAV, 1950 CHÂTEAUNEUF-SION
M. PAUCHARD JEAN-MICHEL, GRANGENEUVE, 1725 POSIEUX
MME GALLIFA LUCILLE, **SECRÉTAIRE**, AGORA, 1001 LAUSANNE
M. BARDET LOÏC, **INVITÉ**, AGORA, 1001 LAUSANNE

Résultats 2024 des examens de brevet et de maîtrise

La remise des diplômes s'est déroulée le 29 novembre à Siviriez. Elle était organisée par un comité ad hoc composé de représentants de l'AMASR, l'AMAR, l'ARPP, la FVPL et l'ARSMPVV et a réuni plus de 250 personnes.

Agriculteurs

Durant la session 2023-24, 281 candidates et candidats brevet ainsi que 35 candidates et candidats maîtrise ont suivi des modules. A noter que les modules de techniques de production sont capitalisables autant pour l'obtention du brevet que de la maîtrise (16 points au brevet, 20 points à la maîtrise y compris les 16 points du brevet).

LAURÉAT.E.S DU BREVET DE CHEF.FE D'EXPLOITATION AGRICOLE

(RÈGLEMENT DU 8 JANVIER 2014)

	<i>NOM</i>	<i>PRÉNOM</i>	<i>DOMICILE</i>	<i>CANTON</i>
Monsieur	Fuhrer	Johann	La Ferrière	BE
Monsieur	Geiser	Manuel	La Tanne	BE
Monsieur	Liechti	Antony	Fornet-Dessous	BE
Monsieur	Loosli	Micha	Le Fuet	BE
Monsieur	Barras	André	Ferpicloz	FR
Monsieur	Brodard	Baptiste	La Roche	FR
Monsieur	Colliard	Romain	La Verrerie	FR
Monsieur	Delabays	Arnaud	Grandvillard	FR
Monsieur	Deschenaux	Vincent	Broc	FR
Monsieur	Dougoud	Alain	Middes	FR
Monsieur	Dousse	Samuel	Arconciel	FR
Monsieur	Haldemann	Martin	Murist	FR
Madame	Kolly	Nathalie	Pont-la-Ville	FR
Monsieur	Pythoud	Xavier	Epagny	FR
Monsieur	Repond	Matthieu	Villaz-St-Pierre	FR
Monsieur	Ruffieux	Alexandre	Gumefens	FR
Monsieur	Savary	Lionel	Sâles	FR
Monsieur	Tinguely	Romain	La Roche	FR
Monsieur	Berberat	Aloïs	Lajoux	JU
Monsieur	Blaser	Loann	Courtedoux	JU
Monsieur	Favre	Lucas	Alle	JU
Madame	Gigandet	Mégane	Les Genevez	JU
Madame	Girardin	Alicia	Cornol	JU
Monsieur	Girardin	Quentin	Glovelier	JU
Monsieur	Juillard	Xavier	Damvant	JU
Madame	Roy	Juliane	Porrentruy	JU
Monsieur	Unternaehrer	Martin	Courcelon	JU
Monsieur	Balanche	Armand	Le Cerneux-Péquignot	NE
Monsieur	Barras	Virgile	Les Ponts-de-Martel	NE
Monsieur	Ducommun	Amaël	Le Pâquier	NE
Monsieur	Montandon	Sacha	Boveresse	NE
Monsieur	Parel	Anthony	La Chau-de-Fonds	NE

Monsieur	Amstein	Adrian	Penthéréaz	VD
Monsieur	Beck	Simon	Cossonay	VD
Monsieur	Bourloud	Damien	Puidoux	VD
Monsieur	Chambaz	Vincent	Gingins	VD
Monsieur	Delay	Nolan	Cottens	VD
Monsieur	Détraz	Louis	Molondin	VD
Monsieur	Favre	Gilles	Belmont-sur-Lausanne	VD
Monsieur	Favre	Grégory	Thierrens	VD
Monsieur	Martin	Franck	Belmont-sur-Yverdon	VD
Monsieur	Michaud	Steve	Orbe	VD
Monsieur	Nicod	Francis	Vulliens	VD
Monsieur	Nicod	Franck	Vulliens	VD
Monsieur	Parmelin	Billy Joe	Bursins	VD
Monsieur	Pidoux	Guillaume	Villars-le-Comte	VD
Monsieur	Ramuz	Guillaume	Corcelles-le-Jorat	VD
Monsieur	Rapin	Julien	Démoret	VD
Monsieur	Sandoz	Quentin	Lavigny	VD
Monsieur	Stettler	Danny	Noville	VD
Monsieur	Tardy	Justin	Pampigny	VD
Monsieur	Tavel	Vincent	Saint-Saphorin-sur-Morges	VD
Madame	Dubosson	Isabelle	Morgins	VS
Monsieur	Sermier	Gregory	Arbaz	VS



Brevets agriculture BE-FR-JU

*Les lauréates et lauréats du brevet de chef-fe d'exploitation agricole
(photo Karine Etter, Agri)*



Brevets agriculture NE-VS-VD

*Les lauréates et lauréats du brevet de chef-fe d'exploitation agricole
(photo Karine Etter, Agri)*

LAURÉAT.E.S DE LA MAÎTRISE AGRICOLE

(RÈGLEMENT DU 18 DÉCEMBRE 2014)

	NOM	PRÉNOM	DOMICILE	CANTON
Monsieur	Barras	Maxime	Chésopelloz	FR
Monsieur	Cotting	Bruno	Granges-Paccot	FR
Monsieur	Grivel	Robin	Avry-devant-Pont	FR
Monsieur	Oberson	Dylan	Vuisternens-devant-Romont	FR
Monsieur	Zamofing	Baptiste	Posieux	FR
Madame	Graf	Lara	Athenaz	GE
Madame	Georges	Emilie	Evolène	VS
Monsieur	Jordan	Dylan	Val-d'Illiez	VS



*Les lauréates et lauréats de la maîtrise agricole
(photo Karine Etter, Agri)*

Branches spéciales

23 candidats des branches spéciales de l'agriculture se sont soumis à l'une ou plusieurs épreuves de l'examen final visant le titre du brevet fédéral et de la maîtrise. De plus, lors de la session 23/24 quelques 111 examens modulaires ont eu lieu.

Lauréat.e.s du brevet branches spéciales

(règlement du 1er janvier 2016)

VITICULTEUR	NOM	PRÉNOM	DOMICILE	CANTON
Monsieur	Weiss	Silas	Riehen	BS
Madame	Steiner	Hannah	Vullierens	VD
CAVISTE	NOM	PRÉNOM	DOMICILE	CANTON
Monsieur	Albiez	Mathieu	Bougy-Villars	VD
Monsieur	Bettems	Valentin	Aubonne	VD
Madame	Perotti	Caroline	Aigle	VD
MARAÎCHER	NOM	PRÉNOM	DOMICILE	CANTON
Monsieur	Rossier	Vincent	Lovens	FR



Lauréat.e.s en cultures spéciales
(photo Karine Etter, Agri)

LAURÉAT.E.S DE LA MAÎTRISE POUR LES BRANCHES SPÉCIALES DE L'AGRICULTURE

(RÈGLEMENT DU 18 DÉCEMBRE 2014)

	NOM	PRÉNOM	DOMICILE	CANTON
Monsieur	Tarin	François	Vevey	VD

Paysannes

62 candidates ont suivi un ou plusieurs modules, pour un total de 192 évaluations.

Lauréates du brevet de paysanne

(règlement du 1er janvier 2016)

	NOM	PRÉNOM	DOMICILE	CANTON
Madame	Annen	Sarah	Surpierre	FR
Madame	Ansermet	Armelle	Murist	FR
Madame	Baumann	Sandrine	Vugelles-La-Mothe	VD
Madame	Besson	Marie	Mollens	VS
Madame	Chaubert	Ariane	Puidoux	VD
Madame	Droz	Aline	Nods	BE
Madame	Ducry	Iwana	Dompierre	FR
Madame	Emery Leuba	Florence	La Côte-aux-Fées	NE
Madame	Jeanneret	Valentine	Les Ponts-de-Martel	NE
Madame	Machtaq Thorimbert	Hanane	Prez-vers-Siviriez	FR
Madame	Penard	Audrey	Puidoux	VD
Madame	Sarrio	Aurélie	La Chaux-de-Fonds	NE
Madame	Schori	Caroline	Miécourt	JU
Madame	Stähli	Sonia	Les Bayards	NE
Madame	Thomas	Chloé	Essert-sous-Champvent	VD



*Les lauréates du brevet de paysanne
(photo Karine Etter, Agri)*

Programme d'activités 2025

- Examen des consultations importantes et suivi des dossiers de politique agricole
- Participation aux réflexions préparatoires de la future PA 2030
- Participation aux différents échelons décisionnels et opérationnels de la formation professionnelle, notamment dans la préparation de la mise en œuvre de la révision totale de la formation initiale ainsi que dans la révision totale de la formation supérieure
- Participation au renforcement de la communication agricole en Suisse Romande ainsi qu'à l'adaptation de sa gouvernance
- Renforcement des échanges internes et externes

Procès-verbal de l'Assemblée ordinaire des délégués d'Agora

tenue le 12 avril 2024 à 11h15, Grand Chasseral, 2605 Sonceboz-Sombeval

Présidence : M. B. LEUENBERGER, président

Direction : M. L. BARDET, directeur

Présents : Membres du comité : Mmes et MM.
L. BASSIN, P. BIDAUX, N. DEGEN, P. DORSAZ, F. ERARD, P-Y. FELLE, F. GLAUSER, T. GROSSNIKLAUS, P-I. GUYOT, Y. HUGUELIT, J.P. LACHAT, M. LINDER, C. LONGCHAMP, F. MÉNÉTREY, F. MONIN, N. PAPE, S. ROSSELET, J-M. SCHMOUTZ, L. THOMAS

Commission de gestion : M. VINCENT DUC, FIPROM SA

Secrétariat : Mmes

M. BADOUX, E. BAUDIN, M. BRIOD, L. CHEVALLEY, A. CROPT, CH. DAUPHIN, (L. GALLIFA), A. GOMEZ, C. THÉRAULAZ

Invités : -> voir liste des présences en annexe

Excusés : (selon liste jointe à l'original du procès-verbal)

Procès-verbal : A. GOMEZ

Nombre de délégués : 6 délégués du Jura bernois
(d'après la liste de présence 8 délégués du canton de Fribourg
jointe) 4 délégués du canton de Genève
6 délégués du canton de Vaud
3 délégués du canton de Neuchâtel
6 délégués du canton du Valais
7 délégués du canton du Jura

40 délégués
+ 21 délégués de diverses organisations

Ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire des délégués du 31 mars 2023
3. Rapport du président
4. Rapport d'activités
5. Comptes 2023
6. Modification des statuts
7. Elections statutaires
8. Nomination de l'organe de contrôle
9. Cotisations 2024
10. Budget 2024
11. Programme d'activités 2024
12. Divers

BERNARD LEUENBERGER ouvre l'assemblée à 11h15, salue les personnes présentes et excuse certains invités. Il remercie la commune pour le don de CHF 500.- pour l'apéritif qui va suivre. Il présente et donne la parole à Monsieur le Maire de Sonceboz-Sombeval Monsieur Claude-Alain Wüthrich.

CLAUDE-ALAIN WÜTHRICH salue l'assemblée et présente sa commune et son agriculture qui y est très présente.

1. Adoption de l'ordre du jour

DÉCISION : CLAUDE BEAHLER, VINCENT BOILLAT et CHRISTIAN TSCHANZ sont nommés scrutateurs. ALEXANDRA CROPT est nommée responsable du bureau de dépouillement.

BERNARD LEUENBERGER demande s'il y a des modifications à apporter à l'ordre du jour.

DÉCISION : L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire des délégués du 31 mars 2023

BERNARD LEUENBERGER met le procès-verbal de la dernière assemblée des délégués en discussion.

DÉCISION : Le procès-verbal de l'assemblée des délégués du 31 mars 2023 est accepté à l'unanimité, sans modification.

3. Rapport du président

BERNARD LEUENBERGER rappelle que l'année 2023 fut à nouveau très mouvementée au niveau mondial. Une guerre à la porte de l'Europe qui perdure et un autre conflit qui éclate au Proche-Orient au mois d'octobre. De plus, les Etats-Unis vont élire leur président en fin d'année. Notre planète est ainsi devenue une poudrière. Au mois de janvier, un soulèvement des agriculteurs s'est généralisé dans plusieurs pays européens, Suisse comprise. L'USP et Agora ont lancé une pétition et récolté plus de 65'000 signatures. En date du 12 février 2024, 5 délégations différentes ont remis ces pétitions au Conseil Fédéral ainsi qu'aux 4 détaillants Migros, Coop, Lidl et Aldi. Par courrier du 14 mars, Guy Parmelin a répondu à la pétition. Le Conseil fédéral considère qu'il est capital d'assainir les bases du secteur agroalimentaire durable et tourné vers l'avenir. Le parlement a expressément souhaité de ne pas diminuer les paiements directs mais la Confédération prévoit pour les années à venir de gros déficits d'origine structurelle. Il faudra donc à nouveau se battre pour les prochains budgets. La réponse fédérale renvoie également à la PA 2030 alors que 2030, c'est dans 6 ans. Le Conseil fédéral doit agir maintenant et non attendre la mise en place de la futur PA. Une rencontre aura ainsi lieu prochainement entre l'OFAG et AGORA. Enfin, le 22 septembre, le peuple devra se prononcer sur l'initiative sur la biodiversité. Nous devons mobiliser nos familles paysannes pour aller à la rencontre du citoyen afin de lui expliquer le travail consenti pour la biodiversité. Comme il s'agit de son dernier rapport de président, il en profite pour souhaiter bon vent à l'agriculture romande.

4. Rapport d'activités

LOÏC BARDET informe que le rapport est disponible sur le site internet d'AGORA et qu'il se contentera donc d'un bref résumé. Au niveau des activités politiques, il y a eu les élections fédérales pour lesquelles les grandes faïtières économiques nationales et l'USP avaient décidé de mettre en place une campagne thématique plutôt qu'un parti ou un candidat spécifique. Le résultat est positif puisqu'on a eu une augmentation de la représentation agricole aux chambres fédérales.

L'autre thématique qui nous a passablement occupé durant l'année 2023 est la question des grands prédateurs avec la modification de la loi sur la chasse. Le Conseil fédéral a décidé de procéder en deux étapes avec une modification limitée dans le temps permettant de réguler préventivement certaines meutes. Une consultation pour une modification à plus long terme pour 2025 est en cours actuellement. Toujours est-il que l'on aura certainement de nouveau

cette année des attaques de loup parce que la situation n'est pas encore réglée. Il y a aura également toute la question des mesures de soutien aux éleveurs indépendamment de la régulation des loups.

Durant l'année 2023, il a été décidé qu'AGORA reprenne la direction ad interim d'AGIR suite au départ de Fabienne Bruttin. Un certain nombre de discussions concernant l'avenir de la communication en Suisse Romande se sont déroulées en 2023 et continueront en 2024. Des décisions devront être prises d'ici la fin d'année concernant l'avenir d'AGIR.

La révision de la formation initiale arrive en fin de processus avec la consultation externe actuellement gérée par la Confédération. Le calendrier prévoyant une entrée en vigueur à la rentrée scolaire 2026 sera tenu. Une fois les CFC révisés, il y aura des adaptations nécessaires pour les AFP qui vont démarrer en 2027. Cela permettra d'avoir les examens finaux du nouveau système en même temps en 2029. Ensuite, il faudra donc adapter les règlements des brevets et des maîtrises pour que les élèves puissent continuer leur formation avec les nouvelles réglementations à la rentrée scolaire 2029. Ce chantier vient de débuter.

Loïc Bardet remercie chaleureusement Magali Briod qui va partir en retraite après plus de 15 ans de service chez AGORA. Il profite pour présenter à l'assemblée sa remplaçante en la personne de Lucille Gallifa qui commencera chez AGORA le 1^{er} août avec un début en duo. Il remercie également tout le personnel d'AGORA pour leur travail et leur engagement ainsi que le comité avec qui la collaboration se porte bien et les personnes qui finissent maintenant leur mandat. Il remercie enfin les partenaires d'AGORA.

5. Comptes 2023

LOÏC BARDET apporte quelques informations sur les comptes 2023. Au niveau des recettes, suite à des modifications au niveau de la formation professionnelle et des mandats, il y a environ CHF 100'000.- de plus en termes par rapport au budget 2023. Au niveau des charges, il y a eu quelques « surprises » et décisions entraînant une augmentation avec des factures du SPAA pour les permis d'éleveurs des CFC, un contrôle AVS entraînant la salarisation des membres des organes d'AGORA, un renforcement de la sécurité informatique suite à une cyberattaque et la participation à la plateforme agriculture-durable. Tout ceci fait qu'il y a un total de charge de CHF 115'000.- supérieur à ce qui a été mis au budget. Il y a donc un déficit de 15'000.-. Le comité a décidé d'utiliser quelques milliers de francs de la provision pour campagne future et du compte pour l'égalisation des résultats. Tout ceci a permis de ramener le déficit à un montant de CHF 2'750.- VINCENT DUC (Fiprom) confirme que les comptes sont conformes et remercie Christelle Dauphin et Loïc Bardet pour la tenue des comptes et la mise à disposition de l'ensemble des documents comptables.

<p>DÉCISION : <u>BERNARD LEUENBERGER</u> ouvre la discussion sur les comptes. Ils sont acceptés à l'unanimité.</p>

6. Modifications des statuts

LOÏC BARDET informe qu'il y a une grosse modification à l'article 18. Le nombre de représentants au comité sera fixé à 19 ce qui fait 2 représentants par chambre d'agriculture (14 représentants pour les chambres), 4 pour les organisations membres et 1 siège supplémentaire pour les jeunes agriculteurs. Il y a aussi une nouvelle mention au sujet des élections des vice-présidents qui dépendent de l'assemblée des délégués. Il y a enfin la question des membres du comité qui quittent en cours de mandat. Le remplaçant est élu à l'assemblée des délégués jusqu'à la fin du mandat de la personne qui est partie.

BERNARD LEUENBERGER passe en revue chaque page en demandant à l'assemblée s'il y a des questions ou des remarques. FABRICE NAGEL de l'AMASR rebondit sur un élément de la page 4 avec la question suivante : « Est-ce qu'un élu peut se faire remplacer pour une séance ? »

La réponse donnée est non car on est dans un exécutif, c'est la personne qui est nommée par l'assemblée, pas l'association. FABRICE NAGEL demande le maintien du statut quo.

DÉCISION : Les délégués rejettent cette demande en majorité avec seulement 2 voix favorables. Le maintien du statut quo est rejeté.

DÉCISION : Les statuts sont adoptés par la majorité avec 1 avis contraire.

7. Elections statutaires

BERNARD LEUENBERGER présente les membres sortants qui souhaitent continuer. Il s'agit de PATRICIA BIDAUX, CHRISTOPHE LONGCHAMP, MARTIN PIDOUX, PIERRE DORSAZ, PIERRE-YVES FELLE, FRÉDÉRIC MÉNÉTREY, NICOLAS PAPE, FRANÇOIS MONIN, STÉPHANE ROSSELET, YANN HUGUELIT, MARYLINE LINDER ET JEAN-MARCEL SCHMOUTZ.

DÉCISION : Les membres sortants sont élus en bloc à l'unanimité.

BERNARD LEUENBERGER présente et remercie ensuite les membres sortants qui ne sollicitent pas de nouveau mandat : FRANÇOIS ERARD, LUC THOMAS, TESSA GROSSNIKLAUS, FRTZ GLAUSER et LAURENCE BASSIN.

La parole est donnée à STÉPHANE ROSSELET pour dire quelques mots à BERNARD LEUENBERGER qui arrive au terme de son mandat. Il fait un état de service au sein d'AGORA et qualifie BERNARD LEUENBERGER de porte-bonheur lors des votations. Il le remercie et lui souhaite bon vent.

BERNARD LEUENBERGER passe à la suite des élections. Les candidats au comité pour les chambres sont présentés à l'assemblée : Martin KOHLI pour remplacer BERNARD LEUENBERGER, DANIELA ALLEMAN-GERBER pour remplacer TESSA GROSSNIKLAUS, HÉLOÏSE CANDOLFI pour remplacer FRANÇOIS ERARD et VINCENT MAUDONNET pour remplacer FRTZ GLAUSER.

DÉCISION : MARTIN KOHLI, DANIELA ALLEMAN-GERBER, HÉLOÏSE CANDOLFI et VINCENT MAUDONNET sont élus à l'unanimité.

On passe ensuite à l'élection des nouveaux membres du comité. Il y a quatre candidats qui se présentent pour deux sièges : FRANÇOISE JACQUAT de l'ARPP, OLIVIER MOOSER du SRA, ALESSANDRA SILAURI de Prolait (absente ce jour) et EDWIGE STEULET de la CPR. Les bulletins de vote aux délégués sont distribués et ramassés par les scrutateurs qui procèdent au dépouillement avec la responsable du bureau de vote ALEXANDRA CROPT. Il y a eu 61 bulletins de vote avec une majorité absolue de 32 voix.

DÉCISION : Les délégués élisent FRANÇOISE JACQUAT avec 35 voix et EDWIGE STEULET avec 50 voix au premier tour.

Pour la prochaine élection, DAMIEN REY est présenté pour le siège du représentant des jeunes agriculteurs pour le comité d'AGORA.

DÉCISION : DAMIEN REY est élu à l'unanimité.

On passe ensuite à l'élection du président du comité d'AGORA. CHRISTOPHE LONGCHAMP prend la parole et assure qu'il a à cœur de fédérer toutes les chambres romandes et les personnes d'AGORA pour avancer ensemble. Il remercie l'assemblée.

DÉCISION : CHRISTOPHE LONGCHAMP est élu à l'unanimité.

On passe ensuite à l'élection du 1^{er} et du 2^{ème} vice-président.

DÉCISION : STÉPHANE ROSSELET est élu 1^{er} vice-président à l'unanimité. VINCENT MAUDONNET est élu 2^{ème} vice-président à l'unanimité.

8. Nomination de l'organe de contrôle

BERNARD LEUENBERGER propose à l'assemblée la réélection de FIPROM SA en tant qu'organe de contrôle.

DÉCISION : l'organe de contrôle FIPROM SA est élu à l'unanimité.

9. Cotisations 2024

BERNARD LEUENBERGER informe que le comité souhaite le maintien des cotisations actuelles.

DÉCISION : Les cotisations 2024 sont acceptées à l'unanimité.

10. Budget 2024

LOÏC BARDET présente le budget 2024 avec un déficit de CHF 1'000.-.

DÉCISION : Le budget 2024 est accepté à l'unanimité.

11. Programme d'activités 2024

LOÏC BARDET soulève quelques points : l'OFAG demande que l'on vienne avant l'été avec des propositions pour être plus actif pour les consultations. La campagne initiative biodiversité qui va être plus compliqué car le texte est écrit de manière plus large. Un effort important va être demandé et touche les zones agricoles. Cette initiative va aussi bloquer d'autres secteurs qui sont contre cette campagne. Une alliance suffisamment large pour être uni et obtenir un non.

DÉCISION : Le programme d'activités 2024 est accepté à l'unanimité avec 1 abstention.

12. Divers

FRANCIS EGGER, représentant de l'USP, profite de partager une anecdote qui concerne une question d'un étudiant pour savoir si la protestation agricole allait changer quelque chose. Sa réponse : « Il est important d'être présent dans la tempête ». Une pause estivale a été négocié et les discussions reprendront en automne pour faire un bilan et réfléchir aux futures échéances qui s'annoncent.

BERNARD LEUENBERGER remercie LOÏC BARDET, le personnel d'AGORA et le comité pour la bonne collaboration. Il souhaite une bonne saison agricole 2024 à tous et clôt l'assemblée à 12h52.

La rédactrice du procès-verbal :

Amandine Gomez

Lausanne, le 02 mai 2024